

Les impacts socio-économiques des entreprises adaptées du Québec

Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)

Avril 2024 - Étude réalisée par Delorme Lajoie Consultation

Une nouvelle étude économique réalisée par la firme Delorme Lajoie confirme l'impact économique majeur des entreprises adaptées dans toutes les régions du Québec, de même que leur impact fiscal positif pour les deux paliers de gouvernements.

Des retombées économiques majeures

37
entreprises

3 987
emplois pour
des travailleurs
avec limitations
fonctionnelles

221,5 M\$
en masse
salariale totale

204 M \$
de chiffre d'affaires

296,9 M \$
dépensés dans l'économie québécoise

Un impact fiscal positif pour les gouvernements

Les entreprises adaptées du Québec rapportent davantage aux gouvernements, sur le plan fiscal, qu'elles n'en coûtent en subventions.

Gains

74,7 M \$
en recettes
fiscales générées

+

54,1 M \$
en coûts évités
(allocations,
solidarité sociale,
crédits d'impôt, etc.)

Subventions

105 M \$
via le Programme
de subventions
aux entreprises adaptées

Impact fiscal net

23,8 M \$
pour les gouvernements

(PARTIE I) Portrait socio-économique des entreprises adaptées au Québec

Répartition régionale des entreprises adaptées membres du CQEA

Régions	Nombre d'entreprises adaptées	Nombre de travailleurs	Dépenses des membres du CQEA	
			En niveau (en millions de \$)	En pourcentage (%)
Montréal	5	651	49,6	16,7
Québec (Capitale-Nationale)	7	672	57,8	19,5
Chaudière-Appalaches	6	440	49,0	16,5
Bas-Saint-Laurent	5	357	23,1	7,8
Centre-du-Québec	2	218	20,1	6,8
Mauricie	2	213	13,8	4,7
Laval	1	219	16,2	5,4
Outaouais	3	193	12,8	4,3
Abitibi-Témiscamingue	3	147	10,7	3,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	147	10,6	3,6
Côte-Nord	3	146	9,7	3,3
Estrie	1	156	9,6	3,2
Montérégie	5	230	7,0	2,3
Lanaudière	2	89	5,1	1,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine	1	48	1,9	0,6
TOTAL	48*	3926	296,9 M\$	100,0%

Note : Le nombre d'entreprises excède 37 puisque 5 entreprises adaptées oeuvrent dans plus d'une région.

Notes méthodologiques

L'ensemble des impacts économiques, des coûts évités et des gains a été établi en prenant en compte les dépenses des entreprises adaptées et les informations disponibles pour l'année financière de 2021-2022, les données pour les années plus récentes étant incomplètes ou indisponibles. L'objectif recherché était de refléter, le plus fidèlement possible, les impacts économiques engendrés par la présence et les actions des entreprises adaptées québécoises. Une approche conservatrice dans l'évaluation des coûts évités et des gains économiques a été privilégiée.